

COMMUNE DE LEYME

CONSEIL MUNICIPAL **SESSION EXTRAORDINAIRE**

Séance du 20 juin 2018

à 20h30

Convocations adressées le 13 juin 2018

Présents : Mrs Martinez, Tournemine, Mamoul, Landes, Pellat, Roumegous, Erales, Mmes Lafon, Lacam, Lavergne et Vigneron.

Absent(s) : Mme Soleilhavoup

Nombre de Membres en exercice : 12

Présents : 11

Pour : 11 Contre : 0

ORDRE DU JOUR :

Approbation du précédent compte-rendu

1. Diagnostic de la zone artisanale et classement dans les zones communautaires

1) Synthèse du diagnostic :

A/ Des grandes emprises libres non aménagées

- Ces emprises sont partiellement aménagées avec eau, assainissement, regards, prises d'eau, réseaux électriques en bordure de chaque parcelle (parcelles AL 514, 517, 518 et 519)
- Sur la parcelle n° AL 545, les réseaux sont en attente et un transformateur EDF est à proximité.

B/ Bonne visibilité depuis la RD 48

- A noter également une bonne visibilité sur la RD 39 (Route Leyme-Aynac)

C/ Présence de fossés profonds en limite de lot

- Éventuellement ces fossés sont très faciles à buser

2) Propositions d'enjeux

- Pendant l'hiver, l'entreprise Lacaze a fait aménager un parking qui est déjà arboré.
- Il existe déjà un parking aménagé à l'entrée de la zone des Bouscaillous sur la RD 39.

Concernant le développement durable, la laverie respecte la certification actuelle et au-delà :

- Système d'économie d'eau
- Pré-traitement des eaux usées avant rejet vers la station d'épuration

- Il faut également savoir que la collectivité de Leyme étudie depuis quelques mois un projet d'installation d'une nouvelle station d'épuration avec des roseaux

En conclusion, le Conseil municipal souhaiterait que notre zone d'activité soit classée :

- **En qualité paysagère et architecturale : +**
- **En confort d'usage : +**
- **En consommation, partage de l'espace et développement durable : +**

2. Adressage : dénomination des voies

Par délibération du 11 décembre 2017, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'adressage de la commune.

Monsieur le Maire,

Informe les membres présents :

De la réalisation de plusieurs commissions communales avec La Poste, lors desquelles il a été décidé de choisir le système métrique et de partir de la Place de l'Eglise comme point zéro,

De la réalisation de plusieurs réunions avec les habitants de la commune pour proposer des noms de voies,

De l'accord des propriétaires de nommer les impasses privées,

Du fait qu'il appartient au Conseil Municipal d'arrêter, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune,

Fait part au Conseil Municipal des propositions suivantes (plans annexés):

<i>Voie</i>	<i>Nom de la voie</i>
G"	Route du Camp de la Vigne
H"	Chemin des Châtaigniers
I"	Route des Peupliers
J"	Chemin des Griffouillères
K"	Route des Tilleuls
L"	Impasse de la Mare
E"	Chemin de Piers
F"	Route du Bois de Grillé
M"	Route du Camp de la Croux
N"	Route des Noyers
S"	Chemin de Las Cazes
O"	Impasse de la Fontaine
P"	Route des Hêtres
Q"	Route des Pommiers
T"	Route des Noyers
U"	Route des Saules
R"	Chemin de Lapargade
B"	Chemin des Promeneurs

C''	Chemin des Bouscaillous
D''	Impasse des Genêts
N	Route de Lacapelle Marival
A'	Route des Prairies
B'	Impasse des Bruyères
R	Route de Las Prades
S	Route des Pièces rouges
C'''	Impasse des Lavandes
Z	Chemin des Combes
V''	Rue de l'Ancienne Abbaye
Y''	Place de l'Eglise
L	Rue du stade
B'''	Place de Lagrave
B	Rue principale
D	Rue de Pré Grand
E	Rue des Mésanges
F	Rue des Fauvettes
G	Rue des Ecoles
H	Impasse de la Mairie
I	Impasse des Rossignols
J	Impasse des Pinsons
O	Impasse des Loriots
P	Impasse des Roitelets
Q	Allée des Palombes
K	Rue de l'Etang
M	Route de Molières
P'	Rue de la Source
Q'	Rue de Pessoles
S'	Rue des Jonquilles
T'	Impasse des Lauriers
U'	Impasse des Lilas
V'	Impasse des Pêcheurs
W'	Impasse des Rosiers
V	Route de Larode
Y	Route de Largenté
C'	Rue Traversière
D'	Impasse des Hermines
E'	Rue des Hérissons
F'	Rue des Garennes

G'	Impasse de la Viale
H'	Rue Etroite
T	Route d'Al Camp
X	Rue des Ecureuils
K'	Rue des Quatre Vents
L'	Chemin de Lagarrissal
M'	Impasse de Clauzels
N'	Impasse de l'Abreuvoir
A	Route de Saint-Céré
I'	Impasse del Nau
J'	Route de Bannes
A''	Route d'Aynac
U	Route du Pech de Rudelle
W	Route de la Vialette
Y'	Chemin du Lavoir
A'''	Impasse de Labarthe
Z'	Route de Soulatelles
C	Rue de Courbou
O'	Route de Lascabanes
R'	Rue du Pech
X'	Route des Embiarques
W''	Impasse des Marguerites
X''	Route des Grangettes
Z''	Route des Fraux

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Adopte les dénominations des voies proposées ci-dessus.

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération